

VERS UN ENSEIGNEMENT PLURALISTE DE L'ÉCONOMIE

Analyse du rapport Hautcoeur et propositions concrètes pour une action immédiate

Par le collectif PEPS-Économie

Le collectif PEPS-Economie (*Pour un Enseignement Pluraliste dans le Supérieur en Économie*) se félicite de la publication du rapport remis par Pierre-Cyrille Hautcoeur à Mme Geneviève Fioraso sur L'avenir des sciences économiques à l'Université en France et est heureux de constater qu'il a adopté une part significative de ses propositions relatives à l'enseignement de l'économie dans le supérieur, malgré quelques approximations dommageables. Nous nous réjouissons également de l'importance que ses rédacteurs ont cru bon d'accorder à l'enseignement en tant que tel, au-delà des questions légitimes que pose l'état de la recherche dans cette discipline. Signalons en outre qu'une fois n'est pas coutume, le rapport ne se contente pas de vagues déclarations de principe, mais offre au contraire des pistes concrètes d'amélioration que les doyens d'Université, les responsables d'UFR, les associations professionnelles (AFSE, AFEP) et les élus étudiants impliqués dans les conseils d'UFR ne pourront pas ignorer.

Dans cette réponse au rapport, c'est précisément à l'exploration de ces pistes que nous nous livrerons. Nous ne manquerons par ailleurs pas de signaler les réserves que ce rapport nous a parfois inspirées, et tâcherons de lever les ambiguïtés regrettables qu'il comprend.

Nous vous présenterons tout d'abord notre lecture du rapport puis développerons nos propositions pour aller plus loin. En particulier, nous voulons :

1 - Diffuser le modèle de la Licence PEPS-Économie et la mettre en oeuvre de façon expérimentale dans un premier temps.

2 - Prendre les mesures indispensables à une réforme, notamment la remise à plat du référentiel de compétences des Licences d'Économie.

3 - Mettre en place dès la rentrée un comité de suivi au rapport Hautcoeur pour l'accréditation des formations 2015-2016.

I - NOTRE LECTURE DU RAPPORT HAUTCOEUR

1 - Un rapport plus que bienvenu...

On aurait tort de considérer le rapport de la Commission Hautcoeur comme une énième publication du genre, après les publications des rapports Vernières (1999) et Fitoussi (2001) qui, qu'on le veuille ou non, ont fini au fond des tiroirs. Tout d'abord, il n'y a qu'à regarder de près la situation de l'enseignement de l'économie (comme nous l'avons fait dans [notre étude publiée dans L'Économie politique en avril 2013](#)) pour comprendre l'extrême urgence qu'il y avait à réclamer la rédaction de ce rapport. Sur ce point d'ailleurs, **notre étude contredit le constat des rédacteurs du rapport Hautcoeur** lorsqu'ils déclarent qu'au cours de ces dix dernières années, les enseignements ont commencé à donner "*plus de place au raisonnement économique et à la connaissance des faits et des institutions*" (p. 11). **Aujourd'hui non moins qu'hier, l'enseignement de l'économie souffre de son manque de pluralisme.** En aurait-il été autrement, le rapport Hautcoeur n'aurait probablement pas été jugé utile.

Abstraction faite de cette erreur d'appréciation, le rapport se signale par la **richesse de sa documentation** et montre par exemple que les UFR d'économie ne forment pas, loin s'en faut, que des futurs chercheurs, d'où **l'urgence qu'il y a à offrir aux étudiants en économie un enseignement centré sur les réalités économiques et sociales contemporaines.** Notons enfin et surtout qu'à notre grande satisfaction le rapport de la Commission Hautcoeur répond aux interrogations qui se sont fait jour parmi les étudiants, et qu'il reprend un certain nombre de revendications de notre collectif.

2 - ...et redevable des propositions de PEPS-Economie

PEPS se félicite particulièrement de ce que le rapport Hautcoeur soit favorable à un enseignement pluraliste de l'économie, et plus précisément pluraliste :

1) quant aux méthodes et aux matières enseignées

Conformément aux recommandations du rapport, nous soutenons que les étudiants en économie doivent être formés à une pluralité de méthodes empiriques, à l'histoire des faits et de la pensée économiques, et à l'épistémologie, qui permet d'aborder ces approches avec vigilance et discernement. **A ce titre, nous jugeons cruciale l'idée de "donner une plus grande place à l'histoire, aux faits et au fonctionnement des institutions dans l'enseignement en économie" (proposition iii.), et intéressante celle de "favoriser la construction et la critique des données et des faits stylisés par les étudiants dès le premier cycle" (ii.).** C'est de la sorte que l'on rendra possible un enseignement de l'économie ancré dans les réalités socio-économiques contemporaines et que l'on formera des étudiants conscients des éventuelles limites de leur discipline.

Réserves

Faisons néanmoins part d'une réserve. Le manque de rapport au réel des enseignements d'économie est une vieille et légitime critique des étudiants. Le rapport Hautcoeur semble considérer que ce problème

sera résolu dès lors que les études empiriques seront plus systématiquement enseignées. Si le travail empirique est essentiel, il ne devient décisif que si la valeur des méthodes empiriques est interrogée, et que si un tel travail est de nature à mettre en confrontation les orientations théoriques contrastées que compte l'économie. En d'autres termes, améliorer le rapport au réel passe par un vrai croisement du théorique et de l'empirique dès les premières années de licence.

2) quant aux théories

Le rapport mentionne la diversité des approches et des traditions théoriques à de nombreuses reprises, ce dont PEPS-Economie se félicite. À l'instar de ses rédacteurs, **nous estimons essentiel d'«enseigner différentes théories, approches méthodologiques et épistémologiques, et leurs évolutions historiques, afin que les étudiants n'appliquent pas un modèle unique à la compréhension des faits économiques et des divers modèles de capitalismes ou de systèmes productifs.»** (p. 21)

Réserves

Néanmoins, certains points sont problématiques. Tout d'abord, les écoles de pensée ne faisant pas partie de la tradition néoclassique sont définies par rapport à l'approche néoclassique, comme de simples critiques de celle-ci (p. 12). Il s'agit d'un point de vue qui pose problème dans la mesure où les approches non néoclassiques ont leur autonomie propre et si la critique du paradigme installé y est présente, elle ne constitue pas le cœur de leur production théorique. Ces approches, leurs outils théoriques et travaux empiriques doivent donc être pris en compte dans l'enseignement en tant que tels.

Ensuite, le rapport souffre d'**une curieuse contradiction lorsqu'il affirme que le raisonnement à la marge et en équilibre général fait partie des principes communs de la démarche des économistes** (p. 15) alors qu'il reconnaît à bien d'autres endroits les pluralismes théoriques et méthodologiques de l'économie: une telle affirmation revient de fait à nier ces pluralismes. En effet, les écoles de pensée hors l'école néoclassique ne partagent pas l'épistémologie néoclassique basée sur le marginalisme et l'équilibre général et cela se traduit par une méthodologie clairement distincte, et en particulier par le recours à des outils mathématiques différents. Pour prendre un exemple, utiliser les techniques mathématiques d'optimisation n'a de sens que dans le cadre de l'épistémologie marginaliste de l'économie néoclassique mais n'a aucun sens dans une approche régulationniste ou post-Keynésienne. **Une telle affirmation sur les principes communs supposés des économistes affaiblit la portée du rapport quant à la promotion d'un enseignement pluraliste de l'économie.**

3) quant aux rapports fructueux que l'économie doit nouer avec les autres disciplines

Encourager la possibilité pour un étudiant en économie de suivre des cours relevant de disciplines différentes comme le fait le Rapport Hautcoeur est une proposition qui s'intègre plutôt bien avec la vision défendue par notre collectif. A l'instar des propos de ses rédacteurs, il faut en effet **«renforcer le caractère pluridisciplinaire du premier cycle et organiser une spécialisation progressive en économie.»** (proposition i.), de même qu'il faut **«éviter que les restrictions sur l'accréditation des masters défavorisent l'interdisciplinarité et l'innovation pédagogique»** (x.). Par ailleurs, le rapport reconnaît à demi-mots les vertus de l'approche par objets qui permet la confrontation de différentes perspectives sur des objets communs. Comme lui, **nous pensons en effet qu'il faut «proposer aux étudiants des cours où les réalités économiques sont étudiées du point de vue d'autres disciplines des sciences**

sociales” et “délivrer des enseignements thématiques d'économie – y compris dès la première année” (p. 21).

Réserves

Cependant, nous devons émettre certaines réserves dans la mesure où l'ouverture disciplinaire, pour qu'elle soit réellement bénéfique aux étudiants, devra s'accompagner d'un réel effort d'articulation. Ainsi, s'il deviendra plus simple de suivre des cours de sciences politiques, d'histoire, etc. en plus des cours d'économie, cette ouverture disciplinaire ne représentera pas une avancée intellectuelle et pédagogique tant que ces cours ne seront pas articulés autour d'une même problématique. Ainsi, quel sens y aurait-t-il à juxtaposer un cours de micro-économie et un cours de socio-histoire le même jour ? Et quelle cohérence pédagogique d'ensemble pourrait-on bien donner à une licence où les disciplines se succèdent (un peu d'histoire, un peu de sociologie, un peu d'économie...) sans jamais être explicitement articulées ? **Un vrai défi pour l'avenir de l'enseignement économique serait en vérité de l'inscrire dans une vision pluridisciplinaire centrée sur des objets communs et seule à même de redonner du sens à l'ouverture disciplinaire.**

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, **l'approche par objets que nous défendons depuis nos débuts, est trop peu présente dans les propositions concrètes.** Ainsi, l'expression "enseignements thématiques" (p. 21) est de fait bien ambiguë dans la mesure où elle n'implique pas que les différentes approches conjuguent leurs efforts afin de rendre compte des phénomènes économiques: cette intégration des approches et disciplines requiert une approche par objets qui n'est pas défendue en tant que telle par le rapport.

II - DES PROPOSITIONS POUR ALLER PLUS LOIN

1 - Diffuser le modèle de la Licence PEPS-Economie

Le rapport remis par Pierre-Cyrille Hautcoeur a mis en avant la nécessité, comme l'avait déjà montré le Collectif PEPS-Économie, de faire évoluer l'enseignement de l'économie, et ce notamment en Licence. **PEPS-Économie avait, dans ce but, construit une maquette de Licence. Cette maquette intègre les trois pluralismes revendiqués par PEPS-Economie pour l'enseignement de l'économie : pluralisme méthodologique, pluralisme théorique et pluralisme disciplinaire.** Elle intègre :

- un **enseignement centré sur des objets**, qui rendrait possible une véritable confrontation entre théories concurrentes et méthodologies variées ;
- l'enseignement indispensable d'**outils méthodologiques** (mathématiques, économétrie, mais également méthodes de terrain), si possible en lien avec les objets étudiés au même moment ;
- un **grand cours d'actualité économique et sociale** pour doter les étudiants de grilles d'analyse pertinentes pour décrypter le monde contemporain ;

- un **cours intégré d'histoire des faits et de la pensée économiques**, afin de comprendre comment les débats théoriques ont pu se structurer autour d'enjeux économiques bien concrets.

La description de la maquette PEPS-Economie est disponible [ici](#).

Cette maquette, conçue pour mettre au cœur de l'enseignement de licence les questionnements des étudiants et l'acquisition de compétences multiples, à la fois techniques (quantitatives et qualitatives) et littéraires, répond pleinement aux exigences du rapport Hautcœur et nous semble donc, à ce titre, être un modèle parfaitement légitime de maquette de licence d'économie.

Le collectif PEPS-Économie a entrepris d'explorer la possibilité d'une licence expérimentale suivant ce modèle en Île-de-France avec les associations professionnelles. Cette licence se ferait à coût constant pour les universités concernées par mutualisation de cours existants pouvant s'insérer dans une licence d'économie pluraliste. Le collectif PEPS-Économie s'attend donc à un soutien significatif de la part du Ministère dans son travail de création de cette licence expérimentale.

2 - Prendre les mesures indispensables à une réforme de l'enseignement de l'économie

**Remettre à plat les référentiels de compétences Licence en économie,
en vue des prochaines vagues d'accréditation**

Les référentiels de compétences, qui servent de fondement à l'accréditation des nouvelles formations ont été construits sur une vision désuète de l'enseignement de l'économie sur laquelle le rapport Hautcœur a jeté un profond discrédit. Ils méritent d'être profondément révisés, de telle sorte que soient prises en compte ses recommandations. Il appartient au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de rassembler l'ensemble de la communauté universitaire, PEPS-Economie compris, pour en élaborer de nouveaux.

Remettre la question de l'enseignement au cœur des politiques d'établissement

Le tabou de la place de l'enseignement dans la carrière des enseignants-chercheurs doit être levé : si le seul critère d'évaluation de la performance d'un enseignant-chercheur est celui de la qualité de sa recherche, il n'a alors aucun intérêt à investir le terrain de la pédagogie, voire même à apporter une plus-value face à des ressources disponibles par ailleurs.

Nous proposons une série de mesures pour remettre l'enseignement au cœur des politiques d'enseignements :

- **systématisation de l'évaluation des enseignements** - et non des enseignants - dans une logique constructive.
- **recrutement d'agrégés de Sciences Économiques et Sociales à l'université**, à même de traiter les objets d'une licence d'économie avec une approche pluridisciplinaire.
- **formation des doctorants en sciences économiques**, futurs professeurs, à une telle approche dans leurs enseignements. Un MOOC "Enseigner l'Économie en licence" disponible sur France Universités Numériques, auquel le collectif PEPS-Économie serait ravi de participer, pourrait servir de référent à une telle formation, sans avoir vocation de substitution.

Mettre en place, via le CNRS, un mécanisme de financement de thèses interdisciplinaires

Comme le montre le rapport Hautcoeur, il existe un véritable problème quant aux possibilités de financement de projets de recherche interdisciplinaires, pour lesquels il est indispensable d'aménager un espace institutionnel. **Le Collectif PEPS-Economie en appelle ainsi à ce que le CNRS joue ce rôle de promotion de l'interdisciplinarité dans les projets de recherche innovants.** A l'instar des inSHS et de l'ouverture de contrats doctoraux sous condition de mobilité dans un centre de recherche à l'étranger, le CNRS devra proposer chaque année **au minimum dix contrats doctoraux sous condition d'interdisciplinarité**, sur les recommandations d'un jury composé de personnalités provenant d'au moins trois sections du CNRS.

Et en attendant que les Universités répondent à notre appel...

...et dans la mesure où encore trop d'enseignants-chercheurs ignorent les attentes des étudiants, le Collectif PEPS-Economie demande au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de créer *via* sa plateforme France Universités Numériques des **MOOCs intégrant une approche pluraliste de l'économie, et ce dès la rentrée 2014.** Nous suggérons ainsi que soient créés les cours suivants :

- Histoire des faits et de l'analyse économique : les économies et les économistes à l'épreuve des crises de 1929 à 2008.
- Objet à approche pluridisciplinaire : le travail en France.
- Objet à approche pluridisciplinaire : l'économie sociale et solidaire.
- Actualité économique : la situation économique de l'Europe.
- Epistémologie : y a-t-il des lois en économie ?

Inspirés de la maquette PEPS-Economie qui centre sa pédagogie autour des objets économiques, de l'étude de l'actualité économique et de l'histoire de la pensée et des théories, **ces cours donneront l'exemple à suivre dans l'application des propositions de la commission Hautcoeur et du travail pédagogique réalisé par PEPS-Economie.** Et par ailleurs, de façon à compenser le conservatisme de certains responsables de formation, ces MOOCs devront pouvoir être validés par les étudiants dans le cadre de leur licence d'économie. Il va de soi que **les MOOCs ne sauraient se substituer aux cursus de Licence, et ne feront qu'accompagner la transition vers un enseignement de l'économie rénové.**

3 - Mettre en place dès la rentrée un comité de suivi au rapport Hautcoeur dans le cadre des accréditations des formations 2015-2016

En 2014-2015, l'ensemble des responsables de formations concernées par la prochaine vague d'accréditations devront intégrer les recommandations du rapport Hautcoeur. Afin de faciliter le travail des responsables de formation, le Collectif PEPS-Économie propose la création d'un groupe de travail sur les bonnes pratiques qui garantiront la mise en oeuvre des recommandations du rapport Hautcoeur.

Ce groupe de travail aura pour but de rassembler les responsables pédagogiques devant rénover leur formation dans l'objectif de leur accréditation pour 2015-2016. Il permettra ainsi d'échanger les bonnes pratiques qui permettront que l'ensemble des formations qui seront accréditées en 2015-2016 aient intégré les recommandations du rapport. Dans l'esprit de l'autonomie des universités et du rapport Hautcoeur, ce groupe de travail devra être porté par les associations professionnelles que sont l'AFSE et l'AFEP, et devra être fortement soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il intégrera également, pour enrichir ses réflexions, les acteurs étudiants tels que PEPS-Économie qui militent pour une transformation de l'enseignement de l'économie. Le Collectif PEPS-Économie apportera notamment à ce groupe de travail les réflexions qu'il conduit dans le cadre de la création d'une Licence expérimentale.

Le Collectif PEPS-Économie considère qu'il sera nécessaire que l'animateur du groupe de travail soit particulièrement ouvert aux dialogues entre les disciplines des sciences sociales, entre les différentes méthodologies et les diverses théories, et qu'il devra le faire dans la continuité du rapport Hautcoeur. A ce titre, Pierre-Cyrille Hautcoeur, s'il reconnaît la nécessité de mettre en place des réformes dès la rentrée 2014, pourrait être en charge de ce groupe de travail et avoir ainsi la responsabilité d'accompagner l'ensemble de la communauté universitaire dans la mise en application de ses recommandations pour la prochaine vague d'accréditations.

Contacts Presse :

pepseconomie@gmail.com

Louison: 06.88.77.02.70

Arthur : 06.64.64.77.05

Laurène: 06.95.66.14.35

Maxime: 06.75.90.55.13